

Assemblée générale de l'Association Gospel Air

Lundi 2 février 2015 à 20 heures

Service de l'éducation physique
Chemin de Maillefer 35 – Lausanne

Présents : 5 Cop's, Accroch'chœur, Awaken, Azimut Gospel, Evening Sisters, Fa7, Golben's, Jorat Gospel, Madrijazz, Montreux Gospel Singers, Morning Fellows, Sing4Joy, Singing Friends, le caissier, la secrétaire

1. Souhais de bienvenue et ouverture de l'Assemblée générale

L'assemblée générale est ouverte à 20 :10. Le président remercie les membres de leur présence et résume l'année 2014. L'ordre du jour accepté à l'unanimité.

2. Signature de la liste des présences et contrôle des coordonnées postales et électroniques

La liste de présence circule, vérification des adresses postales, e-mail et no de tél est faite. Tour de table et présentation rapide des personnes présentes.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 10 février 2014

Personne ne demande la lecture du PV de l'Assemblée générale 2014. Il n'y a pas de correction à apporter. Il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du président sur les activités de l'exercice 2014

Le nombre d'adhérents reste stable : 27 groupes actifs.

Les finances sont saines malgré un léger déficit (Yverdon a eu quelques soucis qui ne mettent pas en péril le fonds de garantie).

5. Site internet

Laurent Rebaud a procédé à une refonte complète du site internet. Dorénavant chaque groupe 1) communique le nom de la personne responsable de la gestion de la page internet, 2) gère ses données ainsi que leur mise à jour sur le site.

Pour toute information, s'adresser à Raphaël Mottet, webmaster, raphyflo@bluewin.ch

6. Rapport du caissier sur les comptes 2014

André Rochat, résume les différentes positions. Pour la 1^{ère} fois, l'année accuse un excédent de dépenses (Yverdon pourra éventuellement rembourser sa dette).

Laurent Rebaud (Morning Fellows) aimerait prendre connaissance des comptes d'Yverdon. Le président reviendra sur ce sujet dès que les comptes seront bouclés.

Luc Diserens remarque que pour la toute première édition, le festival s'en était tiré sans déficit et sans la participation de la Loterie romande.

7. Rapport des vérificateurs de comptes - décharge au comité

François Laffely lit le rapport (Maurice Gardiol est excusé). Les comptes sont approuvés à l'unanimité, décharge est donnée au comité.

8. Nomination, élection complémentaire

Daniela Salazar est proposée comme responsable de la communication de l'Association Gospel Air. Pas d'autre candidature. Elle est élue par acclamation.

9. Nomination, élection des vérificateurs des comptes

Maurice Gardiol et François Laffely sont reconduits dans leur fonction, sans oppositions.

10. Gospel Air 2015, conception du concert final et autres informations

Jean-Luc Dutoit, directeur artistique, prend la parole.

Samedi : scènes tournantes, sauf pour les formations trop grandes.

Gala : la trame est écrite, un comité de 4 à 5 personnes a été formé pour la mise en scène ; une peintre a été engagée pour faire de l'art painting ; la salle du Midi sera capitonnée de rideaux pour une meilleure acoustique.

Les groupes s'inscrivent au fil des semaines. Appel aux chorales : s'annoncer au plus vite pour le gala (répertoire et nombre de participants). En bref, tout se présente bien !

Un membre pose la question du support musical récent à produire ; Jean-Luc répond qu'un enregistrement récent lors d'une répétition suffit ; il est conseillé d'envoyer 3-4 chants différents, même s'ils ne correspondent pas au thème donné. Au cas où la sélection se ferait en fonction du thème, ce serait annoncé bien avant le délai d'inscription.

Raphaël Mottet souhaite un tournus à Martigny pour les concerts du dimanche matin. Dominique Fornaz (5 Cop's) répond que les organisateurs vont faire leur possible pour répondre à ce souhait, mais qu'il faut tenir compte de certains critères (par exemple la taille des groupes).

11. Gospel Air 2016 et suivants, informations et discussion

2016 : Lausanne, Madrijazz en est le groupe responsable. Le thème choisi est Martin Luther King.

Dates : les 18-19 juin 2016

Le comité d'organisation est composé de 12 personnes. L'administration communale a été contactée, synergies avec la fête de la musique (21 juin).

Scènes : axe Riponne, Pépinet, Place de l'Europe ; St François. Pas de scène prévue à Ouchy ni à Monbenon. Gala : contact pris avec diverses salles (Beaulieu, Métropole). Concert final : la Cathédrale est visée, mais il n'y a pas encore de réponse définitive. Une demande d'autorisation préalable sera faite à la municipalité de Lausanne cette semaine.

Remarque du président : l'appui de la municipalité ET d'un groupe local est absolument indispensable au bon déroulement d'un festival.

2017 : Avenches : Luc Diserens et Jean-Marc Revaz rencontreront sous peu les responsables du tourisme d'Avenches en espérant trouver un accueil favorable.

2018 : Martigny

2019 : Payerne selon accord à obtenir de la municipalité, reste à mettre sur pied un comité d'organisation

2020 : Bulle organisé par sing4Joy

Quelques soucis subsistent cependant : les villes s'intéressent aux festivals, mais les sponsors sont de plus en plus difficiles à trouver ; l'idéal serait d'en trouver à long terme ; le bénévolat sans lequel l'organisation d'une telle manifestation n'est pas possible, se perd ; l'écho médiatique est moindre. Pour ces raisons, le comité a accepté la proposition du comité d'organisation de Lausanne 2016 de solliciter l'appui de l'Ecole Hôtelière Lausanne qui pourrait nous apporter des pistes de solutions, pour autant que ce thème soit choisi par un groupe d'élèves comme travail de diplôme. Loic Batumba (Awaken Production), ancien de l'EHL, se propose pour appuyer ce projet.

12. Divers et propositions individuelles

Serait-il possible d'organiser un festival à Sierre ? Difficile car il n'y a pas de groupe local. Une idée serait de combiner le festival avec les activités de Château Mercier. A étudier.

Annnonce de nouveaux groupes : Italie Harmonie Gospel Singers, Sova Gospel Choir Genève, Trio Eliora (St-Légier).

13. Prochaine assemblée générale : 1^{er} février 2016

Lieu et date : acceptés à l'unanimité.

La séance est levée à 21 :25

14. Apéritif dînatoire

Est servi aux participants